

Prévention du risque suicidaire

Dispositif Vigilans



« Il n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux, c'est le suicide. »

Albert Camus, Le mythe de Sisyphe

Un peu d'histoire

Phénomène moral, religieux, judiciaire, philosophique...

Vème au XIXème : condamné par les religions monothéistes et la monarchie

1810 : Napoléon dépénalise l'acte suicidaire

XIXème : 1ères réflexions sur la nature psychologique et sociale du suicide

(E. Durkheim sociologue, 1ers aliénistes)

Un peu d'histoire

Révérénd Chad Varah fonde *Samaritans* en 1953 :
1^{er} centre d'assistance téléphonique de crise

1961 : en France naissance de SOS Amitié

1969 : OMS 1^{ère} publication sur la prévention suicide
GEPS (Groupement d'étude et de Prévention du suicide)

Un peu d'histoire



2000-2005 : Programme national de prévention et stratégie nationale d'action face au suicide

2015 : Vigilans



2018 : Feuille de route de la Santé mentale et Psychiatrie



2021 : 3114



Pour qui ?

Comment ?



Pourquoi ?

VigilanS : Comment ?

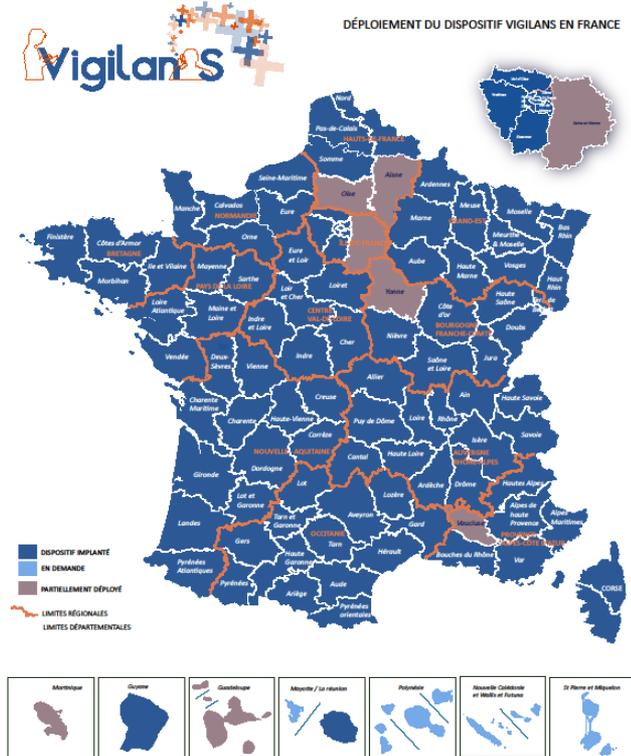
- Il était une fois en Amérique

1969 : Dr J.Motto, envoie systématiquement des cartes postales aux patients suicidants passés aux urgences

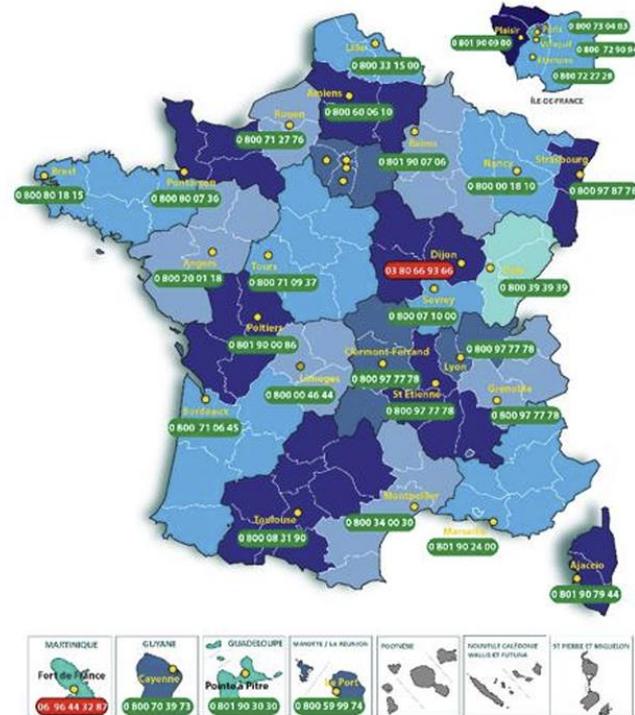
- Etude Algos 2013 (*Pr Vaiva*)

Protocole de rappel téléphonique, envoie de carte postale, carte ressource

VigilanS : Pour qui ?



Situation au 9 février 2025



MARTINIQUE Fort de France 06 96 44 32 87	GUIYANE Cayenne 0 800 70 39 73	GUADALOUPE Pointe-à-Pitre 0 801 90 30 30	MAYOTTE / LA RÉUNION La Réunion 0 800 59 99 74	NOUVELLE CALÉDONIE Nouméa et Futuna	ST PIERRE ET MIQUELON
--	--------------------------------------	--	--	--	-----------------------

VigilanS : Pour qui ?

Développement du dispositif chez les mineurs

Algorithme personnalisé, plus soutenu

Appel patient + adulte référent

Cartes postales et SMS systématiques



Projet développement chez les personnes âgées (Toulouse)

Projet de développement dans le milieu carcéral (Lille)

VigilanS : Pourquoi ?

Antécédent de TS : facteur de risque fort de passage à l'acte

Antécédent de TS : risque x 4 de décès par suicide

75% des récurrences ont lieu dans les 6 mois qui suivent une TS

VigilanS : Pourquoi ?

Principe de sollicitude prévenante

Ethique de l'inquiétude (*Michel Cornu*)

Maintenir un lien, rester en contact, aller vers l'autre avec bienveillance

« *veiller sans surveiller* »

VigilanS : Pourquoi ?

Ca fonctionne !

Santé publique France



38% réitération suicidaire pour une pénétrance 50%

VigilanS, en résumé

Pour qui ? Tout patient suicidant, ou ayant réalisé un PAL < 6 mois

Par qui ? Tout professionnel/ structure prenant en charge le patient (SAU, service d'hospitalisation psychiatrique, CMP, HDJ, médecin traitant, psychologue, infirmière scolaire....

Comment ? Fiche d'adressage, informer le patient, lui donner fiche d'information + carte ressource



ne se substitue pas au parcours de soin mais le complète
met en alerte quand nécessaire

Tisse **un réseau de soins**, formant un « **filet de sécurité** » **autour du patient suicidant**
durant la période à haut risque

VigilanS : Comment ?



A MAILER : vigilans@chru-strasbourg.fr



Identité du sujet

Nom d'usage : _____

Nom de naissance (si marié(e)) : _____

Prénom : _____

Date de naissance : ___/___/___ Sexe : M F

Vit seul : oui Non En couple : Oui Non

Adresse complète _____

Code postal : | | | | | | Commune : _____

Téléphone patient : _____

Adresse mail patient ou proche : _____

Personne Ressource / Accompagnant : _____ Téléphone : _____

MEDECIN TRAITANT : NOM – Prénom : _____

Lieu d'exercice : _____

PSY TRAITANT : NOM – Prénom : _____

Lieu d'exercice : _____

Renseignements sur la TS : Primosuicidant : Oui Non Date de TS : ___/___/___

Mode de TS : _____ Cause(s) TS si connues : _____

Passage en service de réanimation : Oui Non TS par pendaison : Oui Non

Date d'entrée à l'hôpital : ___/___/___ Date de sortie de l'Hôpital : ___/___/___

Contexte de sortie : Préciser les grandes lignes du « **compromis de sortie** » (plan de soin proposé, adhésion du patient et/ou des proches, vécu du passage aux urgences et/ou de l'hospitalisation, etc) : _____

Le patient a été informé du dispositif VigilanS. Il a accepté son entrée dans le dispositif

MENTION OBLIGATOIRE POUR LES PATIENTS MINEURS

Accord d'au moins un des parents : Oui Non

Téléphone parent 1 : Téléphone parent 2 :

Hôpital adresseur : _____ Service : _____

Nom, fonction du soignant ayant pris en charge le patient : _____ Médecin responsable : _____



Fiche d'inclusion unique

à adresser par mail

vigilans@chru-strasbourg.fr

VigilanS : Comment ?

Pour le patient

VigilanS
Alsace

NOTE D'INFORMATION

Information sur le dispositif de veille « Vigilans »

Montieur,

A votre sortie de l'hôpital, vous allez bénéficier du dispositif de **recontact** « Vigilans » et/ou par téléphone. De plus, une « carte ressource », contenant le numéro de téléphone de besoin : **0 800 978 778**, vous a été remise.

Dans les six mois qui viennent, vous serez recontacté personnellement par une personne de l'équipe **VigilanS**, spécialisée dans ces **recontacts** de discuter de vos difficultés, mais aussi de la façon dont vous avez vécu chaque contact, votre médecin traitant et/ou psychiatre traitant, et votre suivi et recevront un compte-rendu.

Si lors de cet appel vous présentez des difficultés, les différences seront évoquées avec vous et, si vous le souhaitez, nous pourrions vous proposer des prises de rendez-vous supplémentaires ou faciliter des prises de contact.

En vous souhaitant le meilleur rétablissement,

UNITE D'ACCUEIL DES URGENCES PSYCHIATRIQUES
Hôpital Civil - 1, Place de l'Hôpital - 67000 STRASBOURG

Carte Ressource Prévention

VigilanS
Alsace

Du lundi au vendredi
De 9h à 17h

APPEL GRATUIT **N°Vert** 0 800 978 778

vigilans@chru-strasbourg.fr

EN CAS D'URGENCE

La nuit, le week-end,
les jours fériés appeler le
3114. En cas d'urgence :
appel au 15

et l'équipe

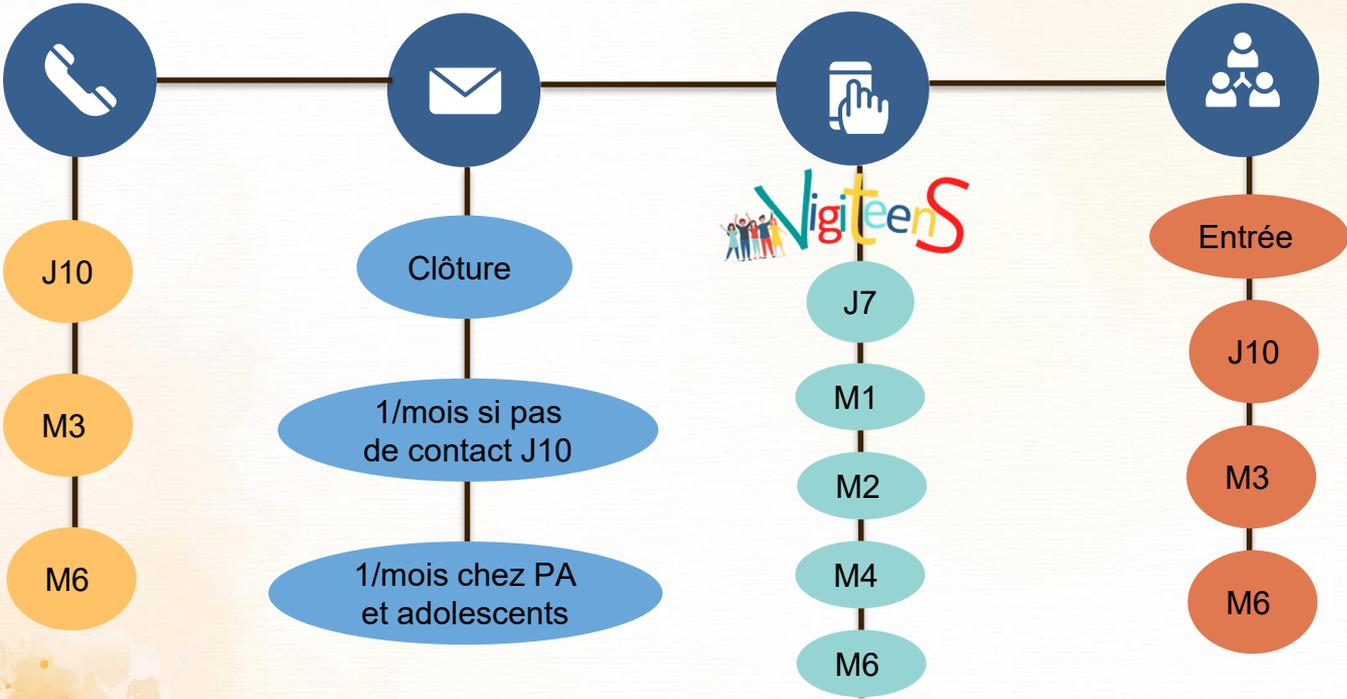
Les Hôpitaux
Universitaires
de Strasbourg

SAMU
DE FRANCE

3114

ars
ARS Alsace
Mars 2014

Inclusion
Lettre d'information + carte ressource



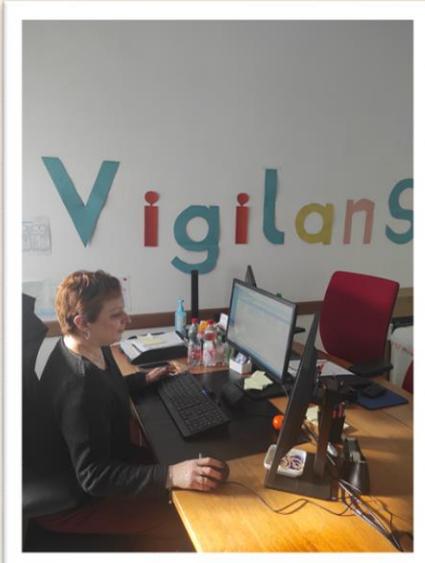
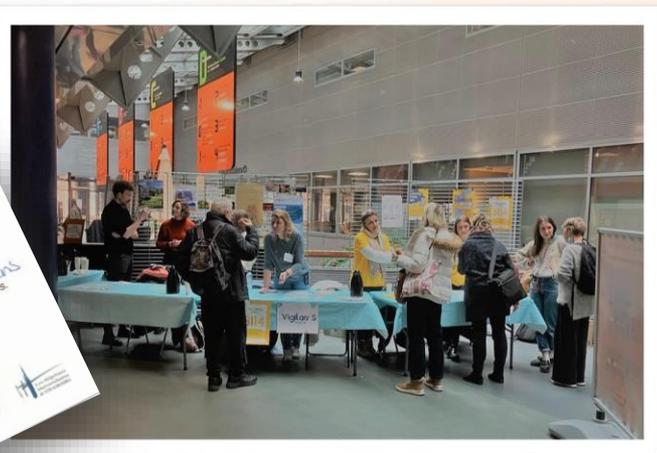


Merci !
 Mais vous admettez cette petite carte
 afin de vous indiquer que nous restons
 à votre disposition au N°Vert
 cette année !
 Quand vos pensées vous tourmentent, nous sommes disponibles.

Vigilan S
 ASSOCIATION

Vigilans
 CHU de Strasbourg - Hôpital Civil
 1 place de l'Hôpital - BP 426
 67091 STRASBOURG Cedex
 vigilans@chru.strasbourg.fr

N°Vert 0 800 178 778



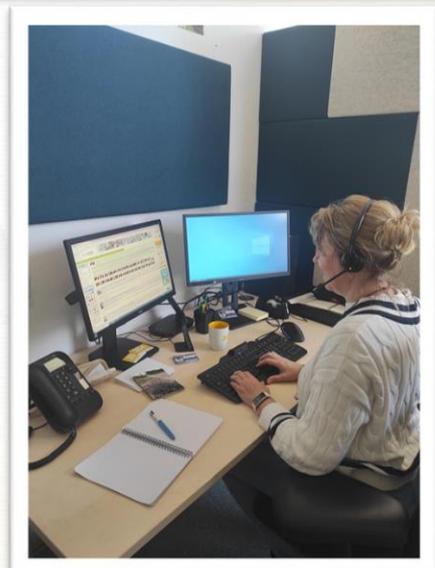
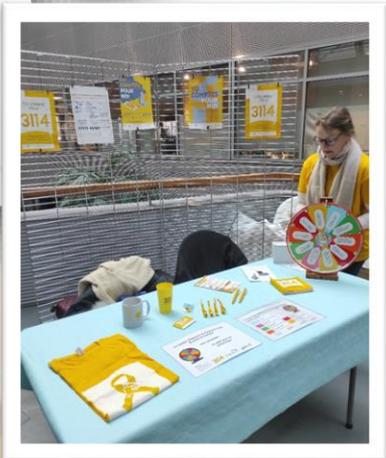
Lors de moments difficiles, n'hésitez pas à nous appeler.

Vigilan S
 CHU de Strasbourg - Hôpital Civil
 1 place de l'Hôpital - BP 426
 67091 STRASBOURG Cedex
 vigilans@chru.strasbourg.fr

Vigilan S
 ASSOCIATION

N°Vert 0 800 178 778

Ife My Partner
 My Life





Vigiteens 2024

179 mineurs sur 976 patients (18%)

89% sexe féminin

61% Bas Rhin, 39% Haut Rhin

56% primo-suicidants

Majorité : 14-15 ans

Vous n'êtes pas seuls !

Souffrance
Prévention
du suicide

C'est le moment
d'appeler

3114

LE NUMÉRO NATIONAL
DE PRÉVENTION DU SUICIDE

0 800 235 236

filsantejeunes.com

0800 235 236 pour les 12-25 ans, tous les jours de 18h à 22h

? ❤️ 🧠 📖 🎮 ⚡

fsj

AGRI'ÉCOUTE
SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

📞 **09 69 39 29 19***

🗨️ **agricoute.fr**

* prix d'un appel local

association
SPS

Soins aux Professionnels de la Santé

0 805 23 23 36

Vigilans
Alsace



PHARE
Enfants - Parents
ASSOCIATION

**ÉTUDIANT·ES RELAIS
RESCUE**

PROBLÈMES FAMILIAUX
STRESS
DIFFICULTÉ
DANS VOS ÉTUDES
ANGOISSE
ISOLEMENT
IDÉES NOIRES
ADDICTIONS

Vous n'êtes pas seul·e !
Les étudiants et parents sont
souvent en contact avec des
difficultés liées aux études,
notamment, les addictions
(alcool, cannabis, médicaments).

CAMUS



SÉPIA

0800 88 14 34

G-E-P-S
GROUPEMENT D'ÉTUDES ET
DE PRÉVENTION DU SUICIDE

**S.O.S
Amitié**

STRASBOURG

📞 **03 88 22 33 33**

Nightline
FRANCE

ESPOIR

Papa•eno
PROGRAMME

Les Ulysses

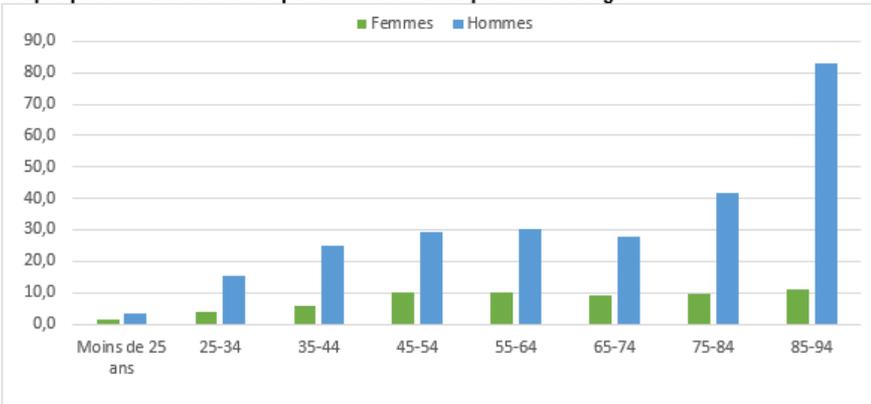
La puissance du récit en prévention du suicide



LE PROJET LES ULYSSES – YouTube

https://www.youtube.com/watch?time_continue=7&v=_CvkEd0X-lk&embeds_referring_euri=https%3A%2F%2Flesulysses.fr%2F&source_ve_path=MzY4NDIsMzY4NDIsMjg2NjY

Graphique 3 – Taux de décès par suicide en 2022 par classe d'âge

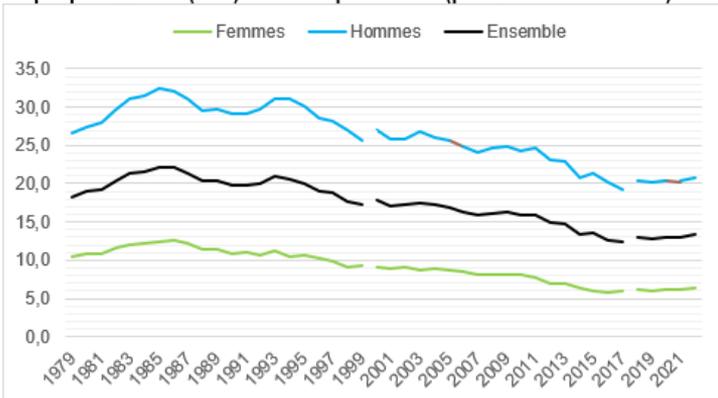


Lecture • En 2022, 83,1 suicides pour 100 000 habitants ont été comptabilisés parmi les hommes de 85 à 94 ans.
Champ • Décès de personnes en France dont la cause est un suicide ou une lésion auto-infligée (codes CIM-10 de X60 à X84).

Source : Inserm-CepiDC.

ONS, rapport 2025

Graphique 1 – Taux (brut) de décès par suicide (pour 100 000 habitants)



Note • Deux ruptures de série sont identifiées : en 2000 du fait d'une modification du champ, et en 2018 à la suite de la réforme des certificats de décès.

Lecture • En 2022, le taux de décès par suicide était de 13,3 pour 100 000 habitants.

Champ • France métropolitaine jusqu'en 1999 ; avec La Réunion, la Martinique et la Guadeloupe à partir de 2000 ; avec la Guyane à partir de 2001 ; avec Mayotte à partir de 2014. Décès de personnes dont la cause principale est un suicide ou une lésion auto-infligée (codes CIM-10 de X60 à X84).

Sources • Inserm-CépiDc.

Merci
pour votre attention

